

Assurance & Protection
Épargne & Retraite

abeille ASSURANCES

ET SI ON VOUS DONNAIT L'OPPORTUNITÉ D'EN VOULOIR PLUS ?

Boostez le rendement de la part de vos versements sur votre support en euros dans le cadre de nos

OFFRES BONUS 2028

Disponibles du 21 octobre 2026 au 17 décembre 2027

Les **offres Bonus 2028 d'Abeille Assurances**[1] vous permettent de **booster le rendement de la part de vos versements investie sur le support en euros éligible** entre le 21 octobre 2026 et le 17 décembre 2027

- L'offre **Abeille Bonus 2028** s'applique sur le support en euros Abeille Actif Garanti accessible dans les contrats Abeille Épargne Plurielle et Abeille Capitalisation Plurielle.
- L'offre **Abeille Bonus Actif 2028** s'applique sur le support en euros Abeille Euro accessible dans les contrats Abeille Épargne Active et Abeille Capitalisation Active.
- L'offre **Abeille Retraite Bonus 2028** s'applique sur le support en euros Abeille RP Sécurité Retraite accessible dans le contrat Abeille Retraite Plurielle.

Effectuez un versement

Effectuez un **versement de 5 000 € minimum** sur un contrat d'assurance vie ou de capitalisation Abeille Vie bénéficiant de l'offre ou sur un contrat Abeille Retraite Plurielle.

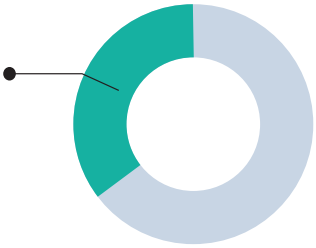
Bénéficiez d'un bonus

Vous pouvez **bénéficier d'un bonus** (+3% ou +3,30%) sur la part investie sur le support en euros éligible, selon le pourcentage investi sur un ou plusieurs **supports en unités de compte, comportant un risque de perte en capital**[2].

Votre intermédiaire d'assurance est à votre disposition pour **vous accompagner et vérifier l'éligibilité de votre contrat à l'une de nos offres Bonus 2028.**

Bénéficiez d'un bonus en diversifiant votre versement sur les supports en unités de compte[2]

Entre 30 % et moins de 50 %
d'unités de compte



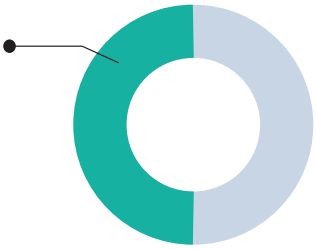
Unités de compte
Support en euros

3 % de majoration de la performance de la part investie sur le support en euros éligible

Exemples :

Hypothèse de taux de rendement annuel du support en euros en 2027		Effet Bonus + 3 %		Taux de rendement annuel net total
2 %[3]	+	3 %	=	5 %[3]
2,25 %[3]	+	3 %	=	5,25 %[3]

À partir de 50 %
d'unités de compte



Unités de compte
Support en euros

3,30 % de majoration de la performance de la part investie sur le support en euros éligible

Exemples :

Hypothèse de taux de rendement annuel du support en euros en 2027		Effet Bonus + 3,30 %		Taux de rendement annuel net total
2 %[3]	+	3,30 %	=	5,30 %[3]
2,25 %[3]	+	3,30 %	=	5,55 %[3]

- Votre bonus s'appliquera en date de valeur du 31 décembre 2027 et/ou du 31 décembre 2028, au prorata de la durée d'investissement, sur la somme affectée au support en euros éligible dans le cadre de l'offre, sous réserve d'être toujours investie aux dates d'attribution effectives de la participation aux bénéfices.

- En cas de rachat, d'arbitrage qui remettrait en cause le respect du taux d'unités de compte de l'investissement prévu par l'option choisie (de 30 % ou 50 %), le bonus ne sera pas attribué.

Attention : Si les fonds versés dans le cadre d'une offre Bonus 2028 d'Abeille Assurances proviennent d'un rachat partiel ou total du support en euros éligible à l'offre sur la période du 21 octobre 2026 au 31 décembre 2027, le droit à l'attribution du complément de rémunération est définitivement perdu.

Consultez et gérez votre contrat depuis votre espace personnel Abeille Assurances

À partir de votre espace personnel Abeille Assurances, accessible via le site *www.abeille-assurances.fr/espacepersonnel*, vous pouvez bâtir votre stratégie d'investissement, suivre l'évolution de votre épargne, modifier votre allocation d'actifs, effectuer un reversement[4] ou encore modifier vos coordonnées.

[1] *Offres soumises à conditions, réservées aux nouveaux versements d'un montant minimum de 5 000 €, effectués entre le 21 octobre 2026 et le 17 décembre 2027, uniquement sur les contrats d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite bénéficiant de l'offre. Les sommes investies sur le support en euros éligible au titre des versements effectués dans le cadre des opérations précitées et toujours investies au 31 décembre 2027 et/ou au 31 décembre 2028 et aux dates d'attribution effectives de la participation aux bénéfices pourront bénéficier d'un complément de rémunération de 3 % ou de 3,30 % au taux de rendement du support euros concerné selon l'option choisie et la part investie sur les supports en unités de compte éligibles à l'opération (comprise entre 30 % et moins de 50 % ou à partir de 50 %). Le détail des conditions de l'offre est précisé dans l'annexe contractuelle s'y rapportant. Le taux de rendement s'entend net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux en vigueur. Abeille Vie (ou Abeille Retraite Professionnelle pour l'offre Abeille Retraite Bonus) mettra fin par anticipation à l'une et/ou l'autre des opérations si des évolutions et/ou l'application des dispositions réglementaires concernant les taux garantis le nécessitaient.*

[2] ***L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Il n'est pas garanti mais est sujet à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.***

[3] ***Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*** *Taux hypothétiques retenus pour l'exemple, nets des frais de gestion annuels maximums de 1 % prévus sur les supports en euros pour les contrats éligibles à l'offre, bruts des prélèvements sociaux et fiscaux dus selon la législation en vigueur et hors coût des garanties optionnelles éventuellement souscrites.*

[4] *Dans des limites fixées par les fonctionnalités du site.*

V6295K - 1026. Document publicitaire non contractuel à jour au 09/10/2026.
Crédit photo : GettyImages - Image retouchée

LE TRI + FACILE

abeille ASSURANCES

Abeille Vie
Société anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 € Entreprise régie par le Code des assurances.
Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes
732 020 805 R.C.S. Nanterre

ADER
*(**A**ssociation pour le **D**éveloppement de l'**E**pargne pour la **R**etraite) - Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901*
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes

Abeille Retraite Professionnelle
Société anonyme au capital de 305 821 820 € Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances.
Siège Social : 70 Avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes -
833 105 067 R.C.S. Nanterre.

Apacte
(Association de Promotion des Actions pour l'Épargne retraite) - Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901.
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes

N° d'identifiant unique ADEME FR233835_03TPOZ